



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ADAPTATION DU DISPOSITIF D'HÉBERGEMENT DES REQUÉRANTS D'ASILE

L'abri de protection civile de Gland va fermer ses portes

Le nombre de personnes que l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) héberge continue à diminuer. L'établissement cessera d'exploiter l'abri de protection civile de Gland dès le 18 octobre 2013. Sept abris sont encore en fonction et il reste difficile de prévoir l'évolution du nombre des demandes d'asile.

Constatant la diminution du nombre de personnes à loger, l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) a décidé de mettre un terme à l'exploitation de l'abri PC de Gland à partir du 18 octobre 2013. Les personnes logeant encore dans l'abri seront progressivement transférées vers d'autres lieux d'hébergement.

Ouvert le 30 mai 2011, l'abri de Gland a hébergé en permanence une cinquantaine de personnes. Les autorités cantonales et communales ainsi que l'EVAM relèvent qu'aucun incident majeur n'a marqué les deux ans d'exploitation de cette structure.

En août 2012, l'EVAM avait également inauguré au chemin du Vernay, à Gland, une structure de jour. Ce lieu d'accueil et d'animation diurne est destiné aux bénéficiaires des abris de Coppet, Begnins et Gland pendant les heures de fermeture des abris. Cette structure continuera à recevoir durant la journée les personnes hébergées dans les abris de Begnins et de Coppet, car les locaux attribués par la commune fonctionnent à satisfaction et sont proches de la gare, favorisant leur accessibilité.

Dans un contexte d'accroissement rapide du nombre de requérants d'asile en Suisse et donc dans le canton en 2011 et 2012, l'établissement a dû recourir en urgence à des abris de protection civile. Avec une baisse du nombre de demandes d'asile depuis cet été et une hausse des départs, le nombre de migrants à héberger a continué à diminuer depuis la fermeture de l'abri de Coteau-Fleuri, à Lausanne, le 13 septembre. Jusqu'au 31 août 2013, 140 requérants ont été attribués au Canton par la Confédération en moyenne chaque mois. L'an passé, l'attribution mensuelle moyenne était de 188 personnes. Entre le début de l'année et le 31 juillet, le Canton a enregistré chaque mois en moyenne 106 départs d'étrangers sans possibilité légale de rester en

Suisse. La moyenne mensuelle des départs était de 58 en 2011 et de 76 en 2012.

Après la fermeture de Gland, l'EVAM continuera à exploiter sept abris (Le Mont-sur-Lausanne, Orbe, Pully, Begnins, Coppet, Préverenges et Bussigny) qui accueillent actuellement plus de 300 personnes. L'établissement poursuit donc sa recherche d'autres solutions d'hébergement que des structures en sous-sol. L'EVAM suivra avec attention la situation et pourrait fermer d'autres abris dès qu'il n'en aura plus l'utilité.

Le Canton et l'EVAM remercient la commune de Gland, toutes les instances et toutes les personnes qui ont permis l'utilisation de l'abri de Gland dans les meilleures conditions possibles.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 octobre 2013

DECS, Philippe Leuba, conseiller d'Etat, 021 316 60 10
Gérald Cretegy, syndic de Gland, 022 354 04 10
Erich Dürst, directeur de l'EVAM, 021 557 06 07